



FICHE DE DEMANDE D'OCCUPATION DU SITE DE LA MEUSE PAR UN PARTICULIER

Matériel disponible : 15 tables de 2m30 + 100 chaises

Document à remplir intégralement et à transmettre au minimum 1 mois avant la date de la manifestation au Service «réservation de salles» à Evelyne MARTINEZ: 04.67.57.01.67./ associations@ville-gignac.com

Après avis des élus, une convention sera établie et 2 chèques de caution vous seront demandés (1 de 500 euros pour le nettoyage et 1 de 50 euros pour le tri sélectif).

Votre réservation ne sera validée qu'après retour

De la convention, des chèques de caution et du chèque de location.

A SAVOIR :

L'électricité sera automatiquement interrompue à minuit (24 heures) par un système autonome, DONC plus d'éclairage sous l'abri et plus de courant dans les prises.

DATE MANIFESTATION :

Nom - Prénom :

Adresse postale :

Téléphones : Portable :

Adresse mail :

Type de manifestation :

Heure de la manifestation :

Nombre de personnes :

Cadre réservé à l'administration

Bon pour accord pour le prêt de la salle :

Adjoint au Maire Délégué – Mairie de Gignac

Signature :

OUI

NON